

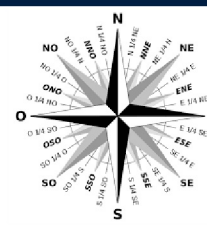
Légende

- ★ Site de la SAS TERNOIS METHAGRI
- Rayon de 20 km autour du site et des parcelles d'épandage
- Parcelle du plan d'épandage
- ▨ ZPS
- ZSC

1:230 000

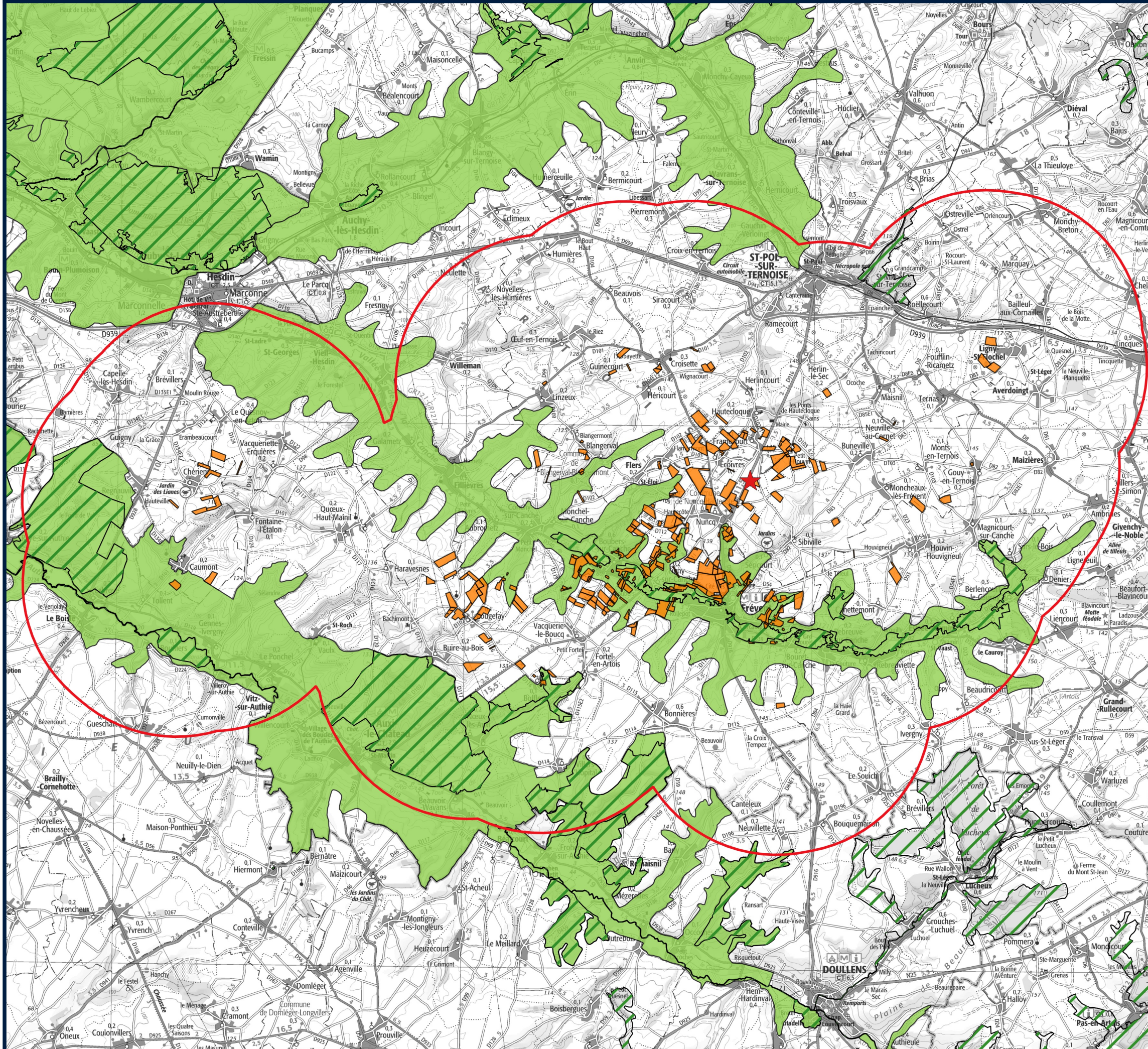
Scan Régional ©
Réalisation : STUDEIS 2019





Légende

- ★ Site de la SAS TERNOIS METHAGRI
- Rayon de 5 km autour du site et des parcelles d'épandage
- Parcellaire du plan d'épandage
- ZNIEFF**
- ▨ ZNIEFF de type I
- ZNIEFF de type II



1:130 000

Scan 100®

Réalisation : STUDEIS 2019



Annexe 10 : Capacités techniques

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

INSTITUT POLYTECHNIQUE LASALLE BEAUVAIS

DIPLÔME D'INGÉNIEUR

GRADE DE MASTER - MASTER'S DEGREE

Vu le code de l'éducation,
Vu l'arrêté du 13 janvier 2014 fixant la liste des écoles habilitées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé,
Vu le procès-verbal du jury en date du **24/11/2016** attestant que M. François CANNESON, né(e) le 04/07/1992 à Saint-Pol-sur-Ternoise (62), a satisfait à l'ensemble des obligations prévues pour la délivrance du diplôme :

Ingénieur diplômé de l'Institut Polytechnique LaSalle Beauvais, spécialité Agriculture

Le diplôme est délivré au titre de l'année universitaire 2015/2016,

à M. François CANNESON
à qui est conféré le grade de master.

Le Titulaire,

Le Chef d'Etablissement,



Direction Générale



Enregistré sous le n°2016-2791

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

BREVET D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES AGRICOLES

Option **EXPLOITATION**
Spécialité professionnelle : Cultures de Plein Champ

Le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche

Vu le Code rural, livre VIII,

Vu le procès-verbal de l'examen ouvert en vue de l'attribution du brevet d'études professionnelles agricoles (cycle court) en 1994

Sur la proposition du jury, délire le présent diplôme à **CATY JEAN-FRANÇOIS**

né (e) le 05/06/1976 à **FREVENT (PAS-DE-CALAIS)**

enregistré sous le numéro **94U6261900129**

Pour ampliation :

Avec la Mention

PASSABLE

Pour le Ministre et par autorisation :
Pour Le Chef du Service Régional de
la Formation et du Développement

Georges GAILLOT
Ingénieur en Chef du G.R.E.F.



[Handwritten signature]



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE

Option EXPLOITATION
Spécialité professionnelle : Cultures de Plein Champ

Le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche

Vu le Code rural, livre VIII,

Vu le procès-verbal de l'examen ouvert en vue de l'attribution du brevet d'études professionnelles agricoles (cycle court) en 1994

Sur la proposition du jury, délivre le présent diplôme à CATY JEAN-FRANCOIS

né (e) le 05/06/1976 à FREVENT (PAS-DE-CALAIS)

Avec la Mention ASSEZ BIEN

Pour ampliation :



Pour le Ministre et par autorisation :
Pour Le Chef du Service Régional de
la Formation et du Développement

Georges GAILLOT
Ingénieur en Chef du G.R.E.F



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
de la région BOURGOGNE

Académie de DIJON

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE

*Vu le procès verbal de l'examen du Baccalauréat technologique établi le 30 juin 2000
par le Président du jury, enseignant chercheur,
le Diplôme du Baccalauréat technologique en*

**Série : SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'AGRONOMIE ET DE L'ENVIRONNEMENT
Spécialité : TECHNOLOGIES DES EQUIPEMENTS**

*est conféré à CATY JULIEN BERNARD MICHEL,
né le 24/10/82,
à SAINT-POL-SUR-TERNOISE (PAS DE CALAIS),*

*et enregistré sous le numéro 00/Q/F01140/01656-8
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.*

Pour expédition conforme :
Le chef du SRFD
Ingénieur en Chef d'Agronomie

Jean-Claude IGNAGE

Pour le Ministère de l'Agriculture et
de la Pêche et par délégation :
Le Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt,

signé : Maurice BARBEZANT

Fait à Dijon, le 25 octobre 2000

Pour le Ministère de l'Éducation Nationale
et par délégation :
le Recteur de l'Académie de DIJON

signé : Jossiane ATTUEL

Signature du titulaire :



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES

Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt de la région ALSACE

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE

*Vu le procès verbal de l'examen du Brevet de Technicien Supérieur Agricole établi le 28 juin 2002
par le Président du jury,*

le Diplôme du Brevet de Technicien Supérieur Agricole

Option : ANALYSE ET CONDUITE DE SYSTEMES D'EXPLOITATION

*est délivré à M. CATHY JULIEN BERNARD MICHEL,
né le 24/10/82,
à ST POL SUR TERNOISE (PAS DE CALAIS),*

et enregistré sous le numéro 02/Q/K11100/00111-1

Pour expédition conforme :
Le Chef du Service Régional de la
Formation et du Développement

Signature du Titulaire

Fait à STRASBOURG, le 03 octobre 2002

Pour le Ministre et par délégation :
Le Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt,



signé : Michel LAFOND

Didier STENFORT



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

BREVET D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES AGRICOLES

OPTION : AGRICULTURE ELEVAGE

Sous-option : _____

Le Ministre de l'Agriculture,

Vu le Code rural, livre VIII,

*Vu le procès-verbal de l'examen ouvert en vue de l'attribution du brevet d'études professionnelles agricoles (cycle court) en 1985,
sur la proposition du Jury, délivre à Monsieur NANTOIS Didier
né le 4 JANVIER 1966, à DOULLENS, département de la SOMME
le présent diplôme.*

Enregistré sous le N° 85.02.62.216 AE

Pour ampliation :

MENTION PASSABLE ★



Pour le Ministre et par autorisation :

G. GALLOT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES AGRICOLES

OPTION : EXPLOITATION
Spécialité professionnelle : ELEVAGE ET CULTURES FOURRAGERES

Le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche

Vu le Code rural, livre VIII,

Vu le procès-verbal de l'examen ouvert en vue de l'attribution du Brevet d'Etude Professionnelle Agricole cycle (Court) 1995

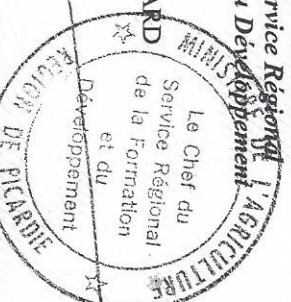
*Sur la proposition du jury, délivre le présent diplôme à M LIBESSART DENIS HENRI MARCEL RENE
né (e) le 18/05/78 à DOULLENS (SOMME)*

*Enregistré sous le numéro 95U6261900468
Pour ampliation*

AVEC LA MENTION PASSABLE

*pour le Ministre et par autorisation :
Le Chef du Service Régional
de la Formation et du Développement*

A. BREMARD
Le Chef du
Service Régional
de la Formation
et du
Développement



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt de la région HAUTE NORMANDIE

BREVET PROFESSIONNEL

*Vu le procès verbal de l'examen du Brevet Professionnel établi le 05 juillet 2000
par le Président du jury;*

le Diplôme du Brevet Professionnel

OPTION : Responsable d'exploitation agricole

*est délivré à M. LIBESSART Denis, Henri, Marcel, René,
né le 18 mai 1978,
à DOULLENS (SOMME).*

et enregistré sous le numéro 00/S/V/1100/0040-1

Pour expédition conforme :
Le Chef du Service Régional
de la Formation et du Développement

Jean-René CHABANIEL

Signature du Titulaire

Fait à ROUEN, le 28 juillet 2000

Pour le Ministre et par délégation :
Le Directeur Régional de l'Agriculture
et de la Forêt de la région HAUTE NORMANDIE,

signé : Patrice GERMAIN



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

INSTITUT POLYTECHNIQUE UNILASALLE

DIPLÔME D'INGÉNIEUR

GRADE DE MASTER - MASTER'S DEGREE

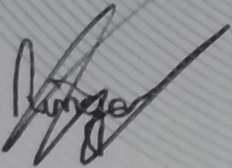
Vu le code de l'éducation,
Vu l'arrêté du 20 janvier 2015 fixant la liste des écoles habilitées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé,
Vu le procès-verbal du jury en date du 18/12/2017 attestant que Monsieur Samuel Jean Bruno RINGARD, né(e) le 10 février 1993 à SAINT-POL-SUR-TERNOISE (62), a satisfait à l'ensemble des obligations prévues pour la délivrance du diplôme :

Ingénieur diplômé UniLaSalle, spécialité Agriculture

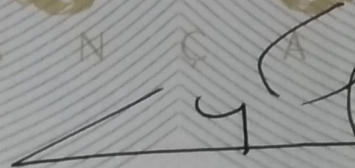
Le diplôme est délivré au titre de l'année universitaire 2016/2017,

**à Monsieur Samuel RINGARD
à qui est conféré le grade de master.**

Le Titulaire



Le Chef d'Etablissement



Le Représentant de l'Etat
Pour le ministre et par délégation
Le sous-directeur
de l'enseignement supérieur

Jérôme COPPALLE

Enregistré sous le n° 2017-1958



Biogaz PlanET France

Rue Ampère

35340 LIFFRÉ

Tel : 02 23 25 56 50

Fax: 02 23 25 52 84

info@biogaz-planet.fr

Plan de formation des exploitants PlanET

Les exploitants PlanET bénéficient d'une formation complète et d'un accompagnement tout au long de la mise en service de leur installation de méthanisation. Cet accompagnement, assuré par les techniciens des services technique et biologique de Biogaz PlanET France, est proposé aux membres du personnel amenés à travailler sur l'installation de méthanisation et présents au moment de la formation.

1. Formation proposée lors de la mise en service

1.1. Suivi biologique

Thèmes abordés :

- Explication du processus biologique,
- Consignes pour un bon fonctionnement biologique de l'installation,
- Consignes pour le démarrage de l'installation,
- Préconisations pour la surveillance quotidienne (suivi biologique et administratif),
- Mise au point de la ration d'alimentation de démarrage.

Documents remis au cours de la formation :

- Classeur contenant les supports de la formation ainsi que des documents utiles aux enregistrements quotidiens de l'installation (suivi administratif),
- Journal de Bord « Process » à compléter quotidiennement par l'exploitant,
- Kit d'échantillonnage pour les premières analyses.

1.2. Suivi technique (process)

Thèmes abordés :

- Volet 1 : au moment du chauffage des fermenteurs
 - Consignes pour le démarrage de l'installation,
- Volet 2 : au moment du démarrage du moteur
 - Fonctionnement technique de chacun des composants,
 - Consignes et démonstration des travaux de maintenance devant être effectués par l'exploitant,
 - Préconisations pour la surveillance quotidienne,
 - Risques et sécurité.

Biogaz PlanET France

Rue Ampère

35340 Liffré

www.biogaz-planet.fr

Tél. : 02 23 25 56 50

Fax : 02 23 25 52 84

info@biogaz-planet.fr

Sarl au capital de 1 100 000 €

SIRET : 493 479 935 00030

TVA : FR15493479935



❑ Documents remis à l'issue de la formation :

- Fiches techniques de chacun des composants de l'installation décrivant les opérations de surveillance et d'entretien à réaliser par l'exploitant.

1.3. Suivi technique (injection de biométhane)

Cette formation est assurée par Biogaz PlanET France en collaboration avec le fournisseur du module d'injection. La formation a lieu au moment de la mise en service du module, suivie d'une formation complémentaire au moment de la première maintenance.

❑ Thèmes abordés :

- Mode d'emploi et navigation sur l'interface,
- Consignes pour le démarrage du module d'injection,
- Préconisations pour la surveillance quotidienne (points clés à surveiller et fréquence de surveillance préconisée),
- Consignes et démonstration des opérations de maintenance devant être effectuées par l'exploitant.

❑ Documents remis au cours de la formation :

- Classeur contenant les supports de la formation,
- Journal de Bord « Injection » à compléter quotidiennement par l'exploitant.

2. Optimisation de l'installation

En complément de ces sessions de formation, les techniciens des services technique et biologique de Biogaz PlanET France se tiennent à la disposition des exploitants afin de répondre à leurs questions durant toute la période de mise en service de l'installation de méthanisation.

2.1. Optimisation biologique

Le service biologique accompagne les exploitants tout au long des premiers mois de fonctionnement de l'installation afin d'atteindre la pleine puissance dans les meilleurs délais et d'optimiser la production de méthane sur la durée :

- Ajustement de la ration d'alimentation en fonction des substrats disponibles au moment du démarrage et du comportement de la matière en fermentation,
- Ajustement des paramètres d'agitation, d'insertion et de température afin de limiter la formation de couche de matière surnageante,
- Organisation des envois d'échantillons à analyser en laboratoire,

Biogaz PlanET France

Rue Ampère
35340 Liffré
www.biogaz-planet.fr

Tél. : 02 23 25 56 50
Fax : 02 23 25 52 84
info@biogaz-planet.fr

Sarl au capital de 1 100 000 €
SIRET : 493 479 935 00030
TVA : FR15493479935



- Analyse des échantillons par le laboratoire PlanET (Liffré, 35) et transmission des résultats et des consignes aux exploitants dans un délai de 3 jours,
- Assistance téléphonique pour répondre à toutes les questions des exploitants,
- Visite sur site des techniciens PlanET si nécessaire.

2.2. Optimisation technique

Le service après-vente assure un accompagnement technique sur site et à distance tout au long des premiers mois de fonctionnement de l'installation :

- Aide aux exploitants pour une prise en main rapide de l'installation,
- Mise en place de différents réglages en fonction de la qualité du biogaz produit et des besoins des exploitants,
- Assistance téléphonique pour répondre aux différentes questions et intervenir en cas de pannes ou dysfonctionnements,
- Visite sur site des techniciens PlanET si nécessaire.

Par la suite, PlanET propose aux exploitants une offre de suivi technique et biologique adaptée aux besoins des exploitants et à la configuration de l'installation. Nous proposons nos services pour le suivi biologique et la maintenance préventive et curative de l'installation (process et injection).

Biogaz PlanET France

Rue Ampère
35340 Liffré
www.biogaz-planet.fr

Tél. : 02 23 25 56 50
Fax : 02 23 25 52 84
info@biogaz-planet.fr

Sarl au capital de 1 100 000 €
SIRET : 493 479 935 00030
TVA : FR15493479935